



Minister of Foreign Affairs

Ministre des Affaires étrangères

Washington, le 28 mars 1996

L' honorable Warren Christopher
 Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre représentants de nos deux gouvernements concernant la coopération future entre le Canada et les États-Unis au regard de la défense aérospatiale du continent nord-américain dans le cadre de leur participation commune au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Nos gouvernements sont convaincus que la coopération binationale, menée dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord, demeure essentielle à leur sécurité mutuelle et compatible avec leurs intérêts nationaux, tout en restant un élément important de leur contribution à la sécurité générale de la zone OTAN.

Depuis la conclusion de l'Accord NORAD, le 12 mai 1958, le NORAD a dû s'adapter à la constante mutation des armes stratégiques, comme à l'évolution de la menace que celles-ci faisaient peser sur l'Amérique du Nord. La fin de la guerre froide a bouleversé le paysage géostratégique, réorientant par le fait même la défense aérospatiale de notre continent. La menace a changé, tant au niveau des pays ou des groupes qui voudraient porter atteinte à la sécurité de l'Amérique du Nord qu'au chapitre des armes dont on pourrait se servir à cette fin.

Les traités de limitation des armes stratégiques et autres initiatives de contrôle des armements portent la promesse d'importantes réductions des missiles nucléaires stratégiques. Cependant, les réductions programmées une fois effectuées, il subsistera d'importants arsenaux nucléaires à portée de frappe de l'Amérique du Nord. Par ailleurs, d'autres pays cherchent secrètement à se procurer des missiles balistiques pouvant porter des charges nucléaires et autres armes de destruction massive. La prolifération de ces armes et de leurs vecteurs apparaît comme une importante menace à la sécurité.

Ces dernières années, la dimension spatiale a pris une place grandissante dans la plupart des activités militaires traditionnelles. Et cette place est appelée à s'étendre encore, la prolifération des capacités de lancement de missiles appelant un renforcement des moyens d'alerte antimissile. D'autre part, un nombre croissant de pays se sont dotés ou peuvent aisément disposer de services spatiaux susceptibles d'être utilisés à des fins stratégiques et tactiques allant à l'encontre de nos intérêts.